

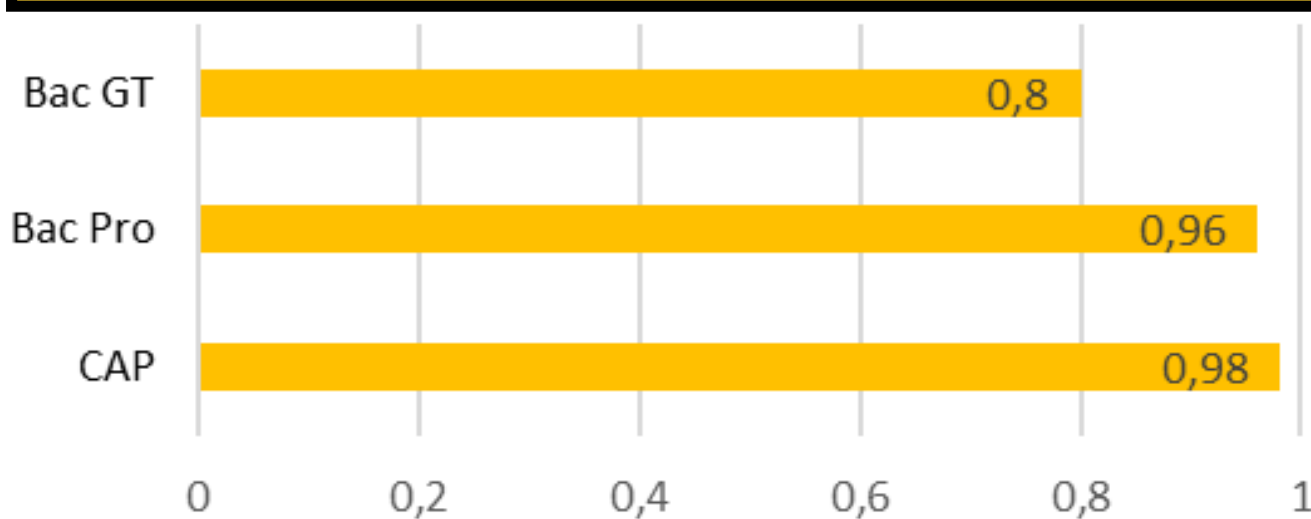
LES MOYENNES GENERALES PAR EXAMEN

	Avant harmonisation	Après harmonisation
BAC GT	15,03	14,99
BAC PRO	14,25	14,19
CAP	13,55	13,19

Moyenne académique par examen

Les moyennes aux trois examens se différencient.
La CAHPN observe une augmentation continue de la moyenne des notes aux examens au fil des années.

LES ECARTS FILLES-GARÇONS



Une nouvelle accentuation de l'écart des notes filles-garçons après une relative stabilité depuis 2016.

LA MOYENNE GENERALE PAR ETABLISSEMENT

Avant harmonisation	Moy Min	Moy Max
BAC GT	13,07	18,2
BAC PRO	12,11	16,73
CAP	11,13	16,5

Moyennes minimum et maximum dans l'académie

Un écart conséquent des moyennes des établissements pour l'ensemble des examens. Ce constat a amené la CAHPN à :

- définir un espace de confiance,
- procéder à une harmonisation des moyennes des établissements supérieures à cet espace.

Cette harmonisation a été modulée en fonction de l'éloignement à cet espace.

Principe d'harmonisation des moyennes des établissements :

- Bac GT et Bac Pro supérieures à 1 point par rapport à la moyenne académique
- CAP supérieures à 1,5 points par rapport à la moyenne académique

PRÉCONISATIONS DES IA-IPR EPS

Pour favoriser une EPS visant une égalité filles-garçons et l'inclusion de tous les élèves, nous encourageons les équipes à :

- Mener une analyse des résultats de leur établissement pour se fixer des axes d'amélioration au regard des éléments abordés préalablement.
- Réactualiser les référentiels en lien avec les nouveaux textes (BO n°17 du 27-4-2022).
- Engager une réflexion sur les barèmes filles-garçons.
- Spécifier des indicateurs précis selon les degrés d'acquisition en lien avec les AFL 2 et 3.